

VILLENEUVE-SUR-BELLOT • Fédération départementale du 77 de Familles rurales Défendre les activités familiales

La fédération départementale de Seine-et-Marne de Familles rurales tenait son assemblée générale à Villeneuve-sur-Bellot.

Samedi 24 mars, une cinquantaine de responsables d'associations agréées s'y sont retrouvés. Une satisfaction pour Jean-Claude Laplaige, maire du village : « C'est une bonne chose pour nous d'accueillir l'assemblée générale d'une institution si importante ».

C'était sûrement également la reconnaissance par cette dernière, du travail de Patricia Laplaige, présidente de l'association famille rurale de Villeneuve-sur-Bellot et des équipes qui y travaillent. C'était aussi un retour vers le secteur historique de la fédération.

Familles rurales dans le paysage

Familles rurales du 77 regroupent 3.500 familles adhérentes, 700 bénévoles, 45 associations locales, 14 centres de loisirs et d'accueil périscolaire et 3 haltes garderie, comme indiqué sur ses panneaux indiquant sur ses panneaux indiquant sur ses panneaux indiquant sur ses panneaux indiquant sur ses débats.

Si l'activité d'accueil des enfants est connue et appréciée de beaucoup, Familles rurales est également la troisième association agréée de

consommateurs en France « Par son article 2 des statuts, nous défendons les intérêts matériels et moraux des familles », précise Julien Aguin, secrétaire fédéral du 77. Premier mouvement familiale de France, premier acteur de la politique familiale nationale, ses responsabilités interviennent en proportion à tous les échelons des élus locaux, départementaux, régionaux et national.

L'assemblée générale

Francis Beltram, le président fédéral, a présenté les rapports moral et financier. « Avec de solides partenaires, la fédération départementale connaît un développement important avec un fonctionnement et des instances dynamiques et une gestion rigoureuse. Ces atouts lui permettront de mettre en mouvement son projet fédéral 2012-2015 au service des associations et des familles adhérentes. Elle participera au grand rassemblement national de la jeunesse en août 2013 en Vendée. Familles Rurales affirme sa place de mouvement important pour représenter les familles dans le département. »

Le rapport d'activité 2011 rappelle la création de 2 nouvelles associations (Pénichard et Savigny-le-Temple), l'augmentation sensible du nombre de journées stagiaires BAFa, la formation des bénévoles, l'organisation d'un 1^{er} forum consommation, le choix



Thierry Damien, président national du mouvement, a fait une allocution remarquée.

des autorités académiques afin que Familles Rurales mette en place des dispositifs d'aide aux familles dans le cadre de la lutte contre le décrochage scolaire...

Le rapport financier, certifié par le commissaire aux comptes, « montre la gestion saine et rigoureuse de la fédération. »

Le projet fédéral 2012-2015 est à 3 axes : Mieux transmettre aux adhérents l'image du Mouvement Familles Rurales en gardant un esprit solidaire et collectif, maintenir une dynamique de réseau, mettre en place une logique de partenariat avec le réseau Familles Rurales, les acteurs locaux et institutionnels. Le projet a été validé à l'unanimité.

Le développement inéluctable des communautés de communes fait planer une menace sur les activités d'accueil de loisirs et préscolaires. Nombre de compétences de gestion de la petite enfance. Elles préfèrent de plus en plus encadrer elles même les centres de loisirs, et ne plus les confier aux associations familiales rurales locales. Il existe parfois des accords, comme avec l'ACCF à La Ferté-Gaucher, mais c'est une exception, et pour combien de temps ? Par ailleurs, il a beaucoup été question dans les mois passés de l'arrêt de la subvention de 0,50 euro/journée/enfant versée par le conseil général de Seine-et-Marne aux associations locales adhérentes. Absent excusé à l'assemblée générale, Vincent Eblé, président du conseil général du 77, n'a donc pas pu être questionné sur ce point précis.

Diplômés d'honneur Isabelle Rousseau (malheureusement absente à l'assemblée générale), Nadine Fraquelli, Nathalie et Christian Duquenne, de l'association de Faremoutiers, ont reçu des mains de Francis Beltram le certificat

d'honneur et une belle médaille en reconnaissance de leur engagement au service des familles dans les territoires ruraux.

Pour réagir à cet article : lepaysbriard@lepaysbriard.com

Des nuages arriveraient-ils ?

Le développement inéluctable des communautés de communes fait planer une menace sur les activités d'accueil de loisirs et préscolaires. Nombre de compétences de gestion de la petite enfance. Elles préfèrent de plus en plus encadrer elles même les centres de loisirs, et ne plus les confier aux associations familiales rurales locales. Il existe parfois des accords, comme avec l'ACCF à La Ferté-Gaucher, mais c'est une exception, et pour combien de temps ? Par ailleurs, il a beaucoup été question dans les mois passés de l'arrêt de la subvention de 0,50 euro/journée/enfant versée par le conseil général de Seine-et-Marne aux associations locales adhérentes. Absent excusé à l'assemblée générale, Vincent Eblé, président du conseil général du 77, n'a donc pas pu être questionné sur ce point précis.